



DANIEL  
GUILLOT  
99

# Le Beau Lieu

Bulletin d'informations municipales

Avril 1999

ISSN 0823-7662

Dépôt légal

## Sûreté du Québec à l'Île

**V**ous trouverez en page 3 un texte rédigé par M. Guy Delisle, maire de Saint-Laurent, qui je crois, répond à plusieurs questions et préoccupations des citoyens concernant la problématique de l'établissement de la Sûreté du Québec à l'Île d'Orléans.

Comme je souscris entièrement aux propos de M. Delisle, je me permets, avec sa permission, de vous le soumettre en espérant qu'il réponde aux interrogations que vous pourriez avoir à ce sujet. À l'instar de M. Delisle, je suis assuré que l'établissement de la S.Q à l'Île n'entraînera pas d'augmentation additionnelle du compte de taxes des citoyens. Je considère que cette situation représente plutôt une opportunité très positive pour la population de l'Île. Comme la Loi prévoit que chaque MRC peut se doter de son propre poste de police (sans frais additionnel pour les citoyens), je crois qu'il est dans l'intérêt de tous de se prévaloir de ce droit plutôt que de continuer à être desservi par un poste de police beaucoup plus éloigné et situé sur la Côte de Beaupré. De plus, nos études ont montré qu'il était très avantageux financièrement pour la communauté de l'Île que la MRC prenne en charge la gestion du poste de police. Si nous n'avions pas agi en ce sens, on nous aurait reproché, avec raison, de ne pas avoir saisi l'occasion qui s'offrait à nous.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute autre information que vous jugerez utile.

*Jacques Grisé*  
maire

## Pas de Fête nationale pour cette année à Sainte-Pétronille



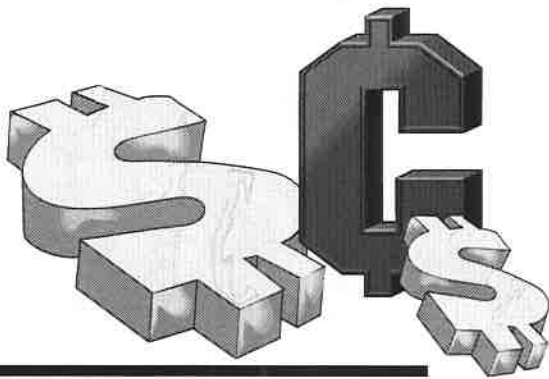
Nous ne voulions pas en arriver là, mais il a fallu se rendre à l'évidence qu'une fête comme celle que nous vivons depuis des années repose

sur une équipe d'organiseurs qui n'a pas peur de s'investir à fond dans un comité où les tâches sont diversifiées. Un minimum de 4 organisateurs était requis mais personne ne s'est montré intéressé à prendre la relève.

C'est avec un pincement au cœur que nous avons décidé de laisser tomber la Fête pour cette année. Nous tenons à remercier les nombreuses personnes qui ont manifesté de l'intérêt à travailler comme bénévole la journée même du 24 juin. Mais vous comprenez qu'une telle fête s'organise des mois à l'avance et qu'il est impossible pour seulement deux personnes de mener à bien ce grand événement annuel.

En espérant pour l'année prochaine que la Fête nationale renaîtra de ses cendres...encore fumantes!

*Anne Noël Deschamps*  
*Jean Fiset*



## Fonds d'administration Recettes et dépenses

Exercice terminé le 31 décembre

	1998		1997
	Réalisations	Budget officiel	Réalisations
<b>Recettes</b>			
Taxes foncières et ordures	526 125 \$	524 841 \$	448 456 \$
Paiements tenant lieu de taxes	14 779	14 850	15 044
Autres recettes de sources locales <i>(droits de mutations, loyers, permis)</i>	48 005	40 331	28 982
Transferts <i>(subv. Fête nationale et autres)</i>	10 777	4 000	14 042
	<b>599 686</b>	<b>584 022</b>	<b>506 524</b>
<b>Dépenses</b>			
Administration générale	125 509	164 200	104 995
.Sécurité publique <i>(service incendie, police)</i>	157 004	159 400	143 092
Transport <i>(voirie, déneigement, électricité)</i>	113 421	99 888	131 564
Hygiène du milieu <i>(ordures, collecte sélective)</i>	47 948	48 000	46 572
Urbanisme et mise en valeur du territoire	1 232	2 000	8 218
Loisirs et culture <i>(terrain de jeux d'été, biblioth., sports, centre commun.)</i>	59 304	77 771	60 757
Frais de financement <i>(éclairage des rues)</i>	3 448	24 662	3 448
Contribution au fonds spécial de financement des activités locales	32 238	32 238	-----
	<b>540 104</b>	<b>608 159</b>	<b>498 646</b>
Résultat avant affectations	<b>59 582</b>	<b>( 24 137 )</b>	<b>7 878</b>
<b>Affectations nettes</b>			
Fonds des dépenses en immobilisations	( 59 308 )	( 5 863 )	( 7 948 )
Autres fonds			
Surplus (déficit)			
Réserves <i>(appropriation du surplus)</i>	30 000	30 000	60 000
	<b>29 308</b>	<b>24 137</b>	<b>52 052</b>
<b>Résultat net</b>	<b>30 274\$</b>	<b>-----</b>	<b>59 930 \$</b>



Je me souviens...

**Assemblée du conseil**  
Le premier lundi de chaque mois

**Mairie**  
Mardi et jeudi soir de  
19:00 à 21:30  
Mercredi de 9 h 30 à 12 h; de 13 h 30 à 16 h  
Téléphone: 828-2270  
(laissez un message si occupé)

**Bibliothèque**  
Dimanche de 10:00 à 12:00  
Mardi de 19:00 à 20:30

**Police:** 1-800-461-2131  
(cellulaire: \* 4141)  
**Pompier:** 9-1-1  
**En cas d'urgence:** 9-1-1

# Pourquoi un corps de police à l'Île ?

*D'abord et avant tout pour assurer la sécurité et la protection des individus et des propriétés. Il voit aussi à la qualité de vie de notre société. Il est aussi là pour le respect des lois et l'application de la réglementation qui s'y rattache.*

Texte de M. Guy Delisle, maire de Saint-Laurent



## Pourquoi choisir la Sûreté du Québec?

La Loi modifiant la Loi de police stipule que toute municipalité de moins de 5000 habitants doit obligatoirement faire affaires avec la Sûreté du Québec. Cette loi est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1997 et rien ne laisse présager un amendement à cet article.

Antérieurement à cette loi, nous aurions pu songer à créer notre corps de police ou à s'affilier avec un autre corps de police. Cependant la Loi actuelle ne nous permet plus de le faire, car nous n'avons pas la population requise. Également, il est interdit aux municipalités de conclure une entente de services avec d'autres municipalités pour atteindre le nombre requis et ainsi créer un corps de police.

## Pourquoi le poste de police à l'Île?

Ce choix a été retenu afin d'en retirer le plus d'avantages possibles : meilleur service, accessibilité accrue, plus grande efficacité. Les policiers auront ainsi une connaissance approfondie du milieu, des gens, des problèmes. Ils seront en meilleure position pour porter leurs actions là où les besoins se font le plus sentir. Nous pouvons penser à la tranquillité dans les endroits publics, l'effet dissuasif pour les voleurs, un meilleur contrôle dans les périodes estivales qui amènent de nombreux visiteurs et travailleurs saisonniers, la rapidité d'intervention lors d'un accident ou d'une demande d'un citoyen, l'effet positif sur toute notre jeunesse : sécurité, consommation, taxage, drogue, violence. Ils sont aussi là pour assurer votre quiétude face à des vendeurs itinérants, des personnes indésirables chez vous. C'est cette qualité de vie-là que nous désirons conserver.

L'aspect économique du dossier, tout en étant secondaire, est quand même important. Ce bâtiment sera situé sur notre territoire avec toutes les retombées qui s'y rattachent. Plusieurs besoins concernant les gens et l'immeuble seront comblés à l'Île. La construction de ce poste sera une activité, même temporaire, profitable pour les gens de chez nous.

## Pourquoi le poste à Saint-Pierre?

Une demande avait été faite à toutes les municipalités intéressées de s'identifier. La municipalité de Saint-Jean s'était montrée intéressée à accueillir le poste ainsi que la municipalité de Saint-Pierre.

La municipalité de Saint-Pierre a été retenue pour les facilités d'accès pour l'ensemble des gens de l'Île. Par la même occasion, nous avons spécifié les limites où nous préférons avoir le poste.

## Pourquoi la gestion du poste par la MRC?

Toutes les décisions précédentes étant prises, nous en étions rendus à celle-ci. Notre analyse a été basée sur l'aspect financier du dossier, appuyé par l'étude faite par une firme d'évaluateurs agréés.

Nous aurons un édifice qui représente une valeur sûre. Nous aurons un locataire, la Société immobilière du Québec (SIQ) qui assumera l'ensemble des coûts reliés au financement et à l'exploitation du bâtiment durant la durée du bail.

## Pourquoi un bail de 10 ans au lieu de 5 ans ?

Au départ, nous avons convenu d'un bail de 10 ans avec la SIQ. Nous étions d'accord avec la durée, car cela nous assurait des revenus sur une période intéressante.

À ce moment-là, le fait que le contrat que nous avons actuellement avec la Sûreté était de 5 ans et se terminait en 2002 n'était pas un obstacle pour la SIQ. Nous avons donc véhiculé cette information et ce, en toute bonne foi.

Lors des dernières discussions entre la MRC et la SIQ, cette dernière désirait que la durée du contrat pour les services de la police coïncide avec la durée de location des locaux. Nous avons donc transmis à la Sûreté du Québec une demande à l'effet de prolonger le contrat que nous avons actuellement avec eux. Il est important de dire qu'il s'agit d'un contrat de services engageant la Sûreté du Québec à donner les services de police

(suite de « Pourquoi un corps de police »)

à tous les citoyens de l'Île d'Orléans selon certaines conditions et obligations.

Les principales raisons qui ont amené la MRC à placer cette demande sont les suivantes :

- Durée minimum d'un bail de 10 ans avec la SIQ.
- Service de police encore nécessaire à l'Île en 2002.
- Aucune des municipalités n'atteindra 5 000 de population en 2002.
- La fusion de toutes les municipalités de l'Île ne sera probablement pas chose faite en 2002.
- Faibles possibilités de changement de la Loi nous obligeant à faire affaires avec la Sûreté du Québec.
- Le jumelage des échéances des contrats répond à une nécessité économique pour les parties.

### Coût de la Sûreté du Québec?



Tel que mentionné dans un article paru antérieurement, les coûts que nous devons assumer pour nous prévaloir des services de la Sûreté sont établis de façon identique pour l'ensemble des municipalités de la Province et ce, en fonction de la population. Ils sont présentement de 18 ¢ par 100 \$ d'évaluation de la richesse foncière uniformisée pour les municipalités de moins de 3 000 habitants. Le fait d'avoir un poste de police à l'Île n'a donc aucune influence sur ce coût de 18 ¢.

Comme chacun de vous, nous sommes conscients qu'il s'agit là d'un montant très important que la municipalité doit assumer. Des représentations sont faites régulièrement auprès des instances gouvernementales, soit directement par les municipalités, soit par l'Union des municipalités régionales de comtés dans ce dossier.



#### Abris temporaires

Il ne reste que quelques jours pour enlever les abris temporaires installés pour l'hiver. La date limite est le 1<sup>er</sup> mai.

#### Grosses vidanges

Les « monstres » sont de retour pour le plaisir des citoyens qui ont entrepris leur ménage de printemps. Prenez note que la cueillette se fera le **13 mai**.

#### Sable

Comme par les années passées, nous vous rappelons qu'il est inutile d'appeler à la municipalité pour savoir quand se fera le ramassage du sable dans les rues et sur les trottoirs. Prenez toutefois note que ce sable sera ramassé **pour le 15 mai**.

#### Le concours change de nom !

Le concours « Villes, villages et campagnes fleuris » change d'appellation et sera connu sous peu sous le nouveau nom de « **Fleurir le Québec** ». Sainte-Pétronille s'est méritée une première place l'an passé; parions que les citoyens et les citoyennes tenteront cette année encore de conserver le titre !

## 2 emplois d'été à combler au terrain de jeux

La municipalité est à la recherche d'**étudiants** pour combler **deux** des trois postes en animation au terrain de jeux coopératifs de Sainte-Pétronille.

### Qualifications requises:

- Secondaire V terminé (ou 16 ans et +);
  - Être étudiant(e) inscrit(e) à temps plein en septembre 1999;
  - Posséder une certaine expérience de travail auprès des jeunes;
  - Avoir le sens des responsabilités et de l'initiative;
  - Aimer travailler en équipe
- \*Être sportif, créatif, disponible et patient sont des atouts gagnants!

### Description de tâche:

- Assurer la gestion d'un groupe d'enfants de même âge;
- Planifier une grille d'activités journalière et hebdomadaire;
- Animer des jeux ou ateliers selon la formule des jeux coopératifs;
- Assurer un encadrement pendant la période du dîner;
- Participer aux réunions des moniteurs avec la coordinatrice;
- Être disponible pour une formation d'animateurs (trices);
- Fournir un rapport d'expérience à la fin de la saison.

### Taux horaire:

Salaire minimum.

### Intéressé(e) par l'emploi?

Faites parvenir votre curriculum vitae à la mairie **avant le 9 mai 1999** a/s de Mme Anne Noël Deschamps, 3, chemin de l'Église, Sainte-Pétronille, Î.O., G0A 4C0. Les personnes retenues parmi les curriculum vitae seront convoquées par téléphone pour une entrevue.

La sélection des candidat(e)s se fera après l'entrevue. Il est recommandé de lire sur les différentes approches d'animation en jeux coopératifs avant de passer l'entrevue. Il existe plusieurs ouvrages sur le sujet.

Anne Noël Deschamps  
conseillère responsable des loisirs



# Tintin au terrain de jeux!

du 28 juin au 13 août 99



C'est maintenant le temps de penser à ce que feront vos enfants cet été. Pour la 7<sup>e</sup> édition du terrain de jeux coopératifs de Sainte-Pétronille, Tintin sera de la partie. Les enfants pourront découvrir ces personnages fabuleux à travers une foule d'énigmes, de jeux d'observation, jeux de poursuite et même d'activités favorisant l'expression artistique.

Tintin, le capitaine Haddock, le professeur Tournesol, les Dupont et Dupond sans oublier le petit chien Milou, entraîneront les enfants dans toutes sortes d'aventures drôles et mystérieuses. Alors, si vous avez envie que vos enfants participent à ces nombreuses activités, vous devez leur **assurer une place**.

Pour ce faire, surveillez la date prévue pour les inscriptions qui paraîtra dans le Beau Lieu de mai. Vu le grand nombre d'inscriptions reçues tardivement l'été dernier, ce qui a occasionné quelques maux de têtes au niveau de la gestion du personnel, le service des loisirs de Sainte-Pétronille informe les parents que la date d'inscription devra être respectée. Priorité sera donnée aux parents qui auront respecté les délais. L'inscription devrait avoir lieu dans la première semaine de juin. Les enfants ayant une maternelle complétée (5 ans) jusqu'aux enfants qui ont 11 ans sont les bienvenus.

Attention: Il se pourrait également qu'un nombre limité de places soit disponibles.

Les frais d'inscription ont été révisés afin de permettre aux enfants plus d'heures de baignade. De même, une activité spéciale (sortie) est prévue à chaque semaine.

## Frais d'inscription pour 7 semaines: 9 h à 15 h 30

1 enfant	80 \$
2 enfants	140 \$
3 enfants	200 \$

## Frais d'inscription pour 7 semaines avec service de garde (7 h à 9 h) et (15 h 30 à 17 h 30)

1 enfant	160 \$
2 enfants	270 \$
3 enfants	360 \$



**Avec nous, vos enfants n'auront pas le temps de s'ennuyer!  
Je dirais même plus: ils n'auront pas le temps de s'ennuyer!**

*Fabienne Cartier*  
coordonnatrice du terrain de jeux

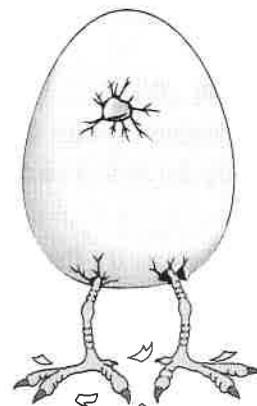
## Autour de l'Île

### La chasse aux œufs de Pâques

Bravo à ces gagnants qui ont gagné, par tirage au sort, un succulent chocolat de la Chocolaterie de l'Île.

Les œufs étaient cachés dans la dernière édition du journal Autour de l'Île de mars aux pages 2, 20 et 22.

*Andrée-Anne Blouin Lemay* (Saint-Jean)  
*Karine et Audrey Tremblay* (Saint-Laurent)  
*Myriam Laberge* (Saint-Pierre)





# Parc maritime de Saint-Laurent



## Conférence

Les conférences La Mer à Raconter . . . parrainées par le Parc maritime de Saint-Laurent, se continuent lundi le 26 avril 1999 à la mairie de Saint-Laurent, à 19 h 30. Le thème de la conférence est: *La Marine marchande*, l'histoire jamais racontée de marins et de leurs navires, 1939 - 1945.

L'admission est libre et la pause: café, jus, gâteau, vous est gracieusement offerte en collaboration avec le Parc maritime. Pour toute information et réservation, le nombre de places étant limitées, contactez André Fortier au 828-9672.

La prochaine conférence aura lieu lundi le 31 mai 1999 à la mairie de Saint-Laurent, à 19 h 30. Le thème sera *Coutumes et Traditions*, un héritage maritime, d'hier à aujourd'hui.

## Mémorial des marins

Le Parc maritime tient à vous rappeler la date du dimanche 2 mai, jour anniversaire de la Marine, de la Bataille de l'Atlantique et de la Bataille du Saint-Laurent. Cette année, nous ne commémorerons pas cet anniversaire le jour même, cependant il est toujours dans notre intention de rappeler le souvenir des marins disparus mais aussi de ces bâtisseurs qui nous ont légué une tradition et un patrimoine maritimes. Notre projet de Mémorial sera dorénavant désigné par le terme plus général de Mémorial des Gens de mer. Ce monument sera représentatif des gens qui ont travaillé dans le domaine maritime d'une façon ou d'une autre; pensons aux Godbout, Lachance, Filion, Coulombe de Saint-Laurent, aux Lachance, Blouin, Noël, Pouliot de Saint-Jean et à toutes ces personnes dont le nom nous vient à l'esprit; il sera dévoilé au cours de l'été. Nous vous informerons prochainement des développements à ce sujet.

## Journée des Musées

Le dimanche 16 mai prochain est désigné comme la Journée des musées. L'équipe de coordination du Parc maritime sera présente sur le site du Parc maritime pour vous présenter sa programmation estivale et vous permettre d'avoir un aperçu du thème de l'été 1999 : « La navigation sur le Saint-Laurent : une aventure dans l'histoire » et tout cela sans oublier le por de pêche. Le site du Parc maritime est le seul endroit sur l'Île rappelant le passé maritime des chalouperies, de la construction navale, des goélettes et de la pêche traditionnelle. À l'occasion de cette journée, nous aurons un tarif privilège pour nos visiteurs. Gens de Saint-Laurent comme toujours le Parc maritime est votre chez-vous. Bienvenue à tous !

## Parc maritime

La présente édition de votre journal vous propose un nouveau récit de *La mer à raconter . . . la Bataille du Saint-Laurent - 1942*.

Notre équipe du Parc maritime est toujours à votre disposition du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30, à la mairie de Saint-Laurent I.O., au numéro de téléphone 828-9672.

Bon vent, bonne mer à tous,

André Fortier

## EMPLOIS ÉTUDIANTS

### Préposés à l'accueil et à l'animation

Le Parc maritime de Saint-Laurent, I.O. est à la recherche d'étudiants désireux de parfaire leur connaissance du patrimoine maritime de l'Île d'Orléans tout en travaillant dans un environnement naturel agréable permettant un contact privilégié avec les visiteurs.

### Description des tâches

- Accueillir et informer les visiteurs des activités du site.
- Renseigner les visiteurs sur l'histoire et la géographie de la région.
- Témoigner de la tradition maritime de Saint-Laurent, I.O.
- Gérer la vente des produits de la boutique.
- Participer aux activités quotidiennes du site.

### Exigences de l'emploi

- Être étudiant à temps plein lors du retour aux études à l'automne.
- Maîtriser le français et l'anglais parlés.
- Avoir de la facilité à communiquer, beaucoup d'entregent et de dynamisme.
- Domaines d'études et/ou expériences de travail pertinentes en communication, histoire, géographie ou tourisme.

### Conditions de travail

- Salaire : 7 \$ / heure, 35 heures par semaine.
- Durée : du 14 juin au 20 août 1999.
- Grande disponibilité pour le travail.
- Formation rémunérée.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant vendredi le 7 mai 1999 à 16 h au 120, chemin de la Chalouperie, Saint-Laurent, I.O. G0A3Z0, à l'attention du comité de sélection du Parc maritime.

La préférence sera donnée aux citoyens de Saint-Laurent.



# Nouvelles de la Bibliothèque « La Ressource »

## On cherche de nouveaux bénévoles

La Bibliothèque « La Ressource » cherche de nouveaux bénévoles pour se joindre à son équipe. Si vous aimez les nouveautés littéraires, si vous aimez rencontrer des gens agréables et si vous avez deux heures par mois à offrir à vos concitoyens, vous pouvez vous joindre à l'équipe de la Bibliothèque. L'expérience est valorisante et enrichissante.

Comme l'a écrit Stephen King, travailler dans une bibliothèque, c'est emprunter les chemins du dépassement, jouer avec le temps et toucher presque à l'éternité.

Si la chose vous intéresse, **communiquiez avec Lise Paquet au 828-2631.**

## Concours Géo-Biblio

EN RAPPEL: Vous avez jusqu'au 30 avril pour participer au concours Géo-Biblio organisé en collaboration avec le CRSBP-Chaudière-Apalaches. Il y a plusieurs prix à gagner dont un superbe Atlas, un lecteur CD portatif, un appareil photos, des jumelles, etc. Informez-vous à la Bibliothèque.



## Concours Choco-Biblio et les cadeaux-surprises de Pâques

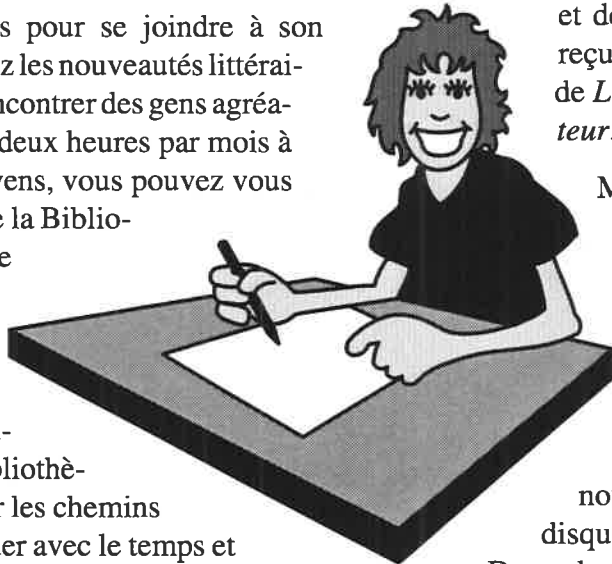
Félicitations au gagnant du concours Choco-Biblio: *M. Marc-Antoine L'Allier* qui a remporté un ordinateur en chocolat de la Chocolaterie de l'Île.

En plus, des surprises de Pâques attendaient les jeunes à la Bibliothèque. Une douzaine de chanceux et de chanceuses ont reçu des jeux de peinture-aquarelle offerts par nos bons génies de Pâques, MM. Pierre Villemure et J.-Ivan Ruel.

## Merci

MM. Villemure et Ruel ont également doté la Bibliothèque d'une très belle collection d'albums, de bandes dessinées, de jeux, de cahiers à colorier et de documentaires pour les jeunes et les moins jeunes. Parmi ces nouveautés, des classiques éternels comme les contes de Charles Perreault, de Christian Andersen et des frères Grimm et les œuvres de la comtesse de Ségur.

Plusieurs personnes nous ont aussi apporté ré-



cemment des romans pour les adultes, et des casse-tête. Nous avons aussi reçu en don tous les numéros de 1998 de *L'Express* et du *Nouvel Observateur*.

Merci à tous nos généreux donateurs qui contribuent à enrichir et diversifier les collections de la Bibliothèque.

## Nouvelle rotation

Le 21 mars dernier, il y a eu une nouvelle rotation de livres, albums, disques et cassettes à la Bibliothèque. Donc, de nombreuses nouveautés, des classiques, des œuvres à découvrir. Passez faire un tour!

## Œuvres d'art à emprunter

Peut-être ignorez-vous que vous pouvez décorer votre intérieur en fréquentant la Bibliothèque. Vous pouvez en effet emprunter des œuvres d'art, sérigraphies ou lithographies encadrées qui vous permettront de renouveler régulièrement votre décor en plus de vous familiariser avec des artistes québécois de grand talent.

## Mardi ou Mercredi?

Certaines personnes ont fait savoir qu'elles préféreraient que la Bibliothèque soit ouverte le mercredi soir plutôt que le mardi. Nous aimerions connaître vos opinions et votre préférence là-dessus. Parlez-en au personnel du comptoir lors de votre prochaine visite.

## Livres à gros caractères

Saviez-vous que la Bibliothèque offre un service pour les demi-voyants? Nous pouvons vous obtenir des livres à gros caractères plus faciles à lire si vous avez des problèmes visuels. Faites-le savoir aux personnes intéressées et informez-vous à la Bibliothèque pour plus de détails.

## Plaisir de lire

La Bibliothèque a notamment reçu:

*Paris*, de Dominique Demers

*La petite fille qui aimait trop les alumettes*, de Gaétan Soucy

*Beach Music*, de Pat Conroy

*Les quatre temps du silence*, de Marie Rouanet

Gilles Gallichan

pour les bénévoles de la  
Bibliothèque La Ressource

# Vous projetez partir en affaires ?

Et vous êtes:

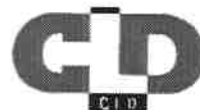
- ✓ prestataire de la sécurité du revenu ?
- ✓ participant de l'assurance-emploi ?
- ✓ travailleur à statut précaire ?
- ✓ sans emploi et sans soutien financier ?

Le CLD de l'Île d'Orléans vous convie à une séance d'information concernant la mesure

« **Soutien au travail autonome** »<sup>1</sup>

Jeudi, 6 mai 1999 à 14 h  
CLD de l'Île d'Orléans  
3912, chemin Royal, suite 405  
Sainte-Famille, Î.O.

Information et réservation: Carole Garneau au 829-0297



<sup>1</sup> Les services offerts par le CLD sont rendus possibles grâce à la participation du ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

## Le CLSC Orléans offre

Les ateliers « Harmonie »

Afin de faciliter le sommeil et de réduire l'anxiété, le CLSC Orléans offre à nouveau ses ateliers « Harmonie » aux gens de 55 ans et plus résidant à Beauport, Sainte-Brigitte-de-Laval, Côte-de-Beaupré et l'Île d'Orléans.

### Les ateliers « Harmonie » :

- \* des rencontres en petit groupe de 8 à 12 participants;
- \* deux heures par semaine pendant 7 semaines;
- \* aucun frais d'inscription;
- \* organisation de votre transport (si besoin);
- \* possibilité d'intégrer un groupe de soutien (suite aux ateliers).

Pour développer un mieux-être, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Inscription et renseignements supplémentaires:  
CLSC Orléans (418) 828-2241; 663-2572; 827-5241;

*Marc-André Roussel*  
CLSC Orléans



## Canal 9 - La Télévision d'Ici

Une émission hebdomadaire pour les personnes âgées

La Télévision d'Ici, canal 9, a choisi de présenter, à l'intention des personnes âgées, une série d'émissions d'une durée de 30 minutes ayant pour titre: **Direction Santé.**

Les invité(e)s à cette émission touchent des sujets très précis à caractère médical et paramédical qui, somme toute, peuvent être d'intérêt commun. La plupart des interlocuteurs(trices) proviennent aussi de notre région.

Cette série d'une trentaine d'émissions est diffusée sur les ondes de Canal 9 à l'occasion de l'année internationale des personnes âgées.

**À regarder en fin de semaine: 12 h et 20 h**  
**En semaine: 10 h et 20 h**

Pour information:  
(418) 823-2204 ou 827-2169



## À vos râteaux, prêt, partez....!



Eh oui, la saison du grand ménage des terrains bat son plein!!! Fini le temps pour admirer les jardins dans les magazines, fini le temps de choisir les nouvelles variétés dans les catalogues. Il est temps

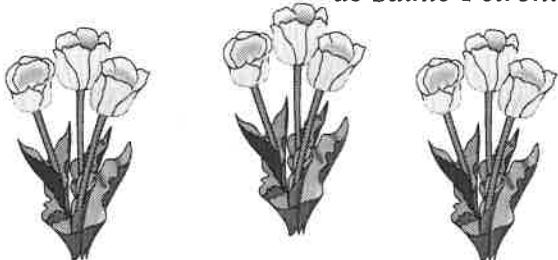
de passer à l'action et d'enjoliver notre petit coin bien à nous. Enfin on peut sortir dehors pour s'adonner à son passe-temps favori : le jardinage. Vive le festival des « cannes blanches »!!!

Le comité d'embellissement est aussi très content de débiter une nouvelle saison. Comme toujours, il fera de son mieux pour fleurir et embellir quelques espaces de notre municipalité. La première activité attendue est **l'échange de plants**. Si vous n'avez pas de plants à échanger, venez y faire un tour; il y aura des plants de disponibles à bon compte. Ceux qui sont déjà venus savent ce que je veux dire. De plus, il fait toujours plaisir d'échanger des conseils et de placoter jardinage.

L'échange de plants aura lieu le **samedi 29 mai de 10 h à 12 h au Centre Raoul-Dandurand**.

Bonne saison horticole...

*Le comité d'embellissement  
de Sainte-Pétronille*



**Internet  
à votre bibliothèque!**



Informez-vous auprès des bénévoles  
pour les modalités d'utilisation.

## Maison des jeunes de l'île d'Orléans

3 journées « portes ouvertes »

**L**a Maison des jeunes est un lieu de rencontre pour les jeunes de 11 ans à 17 ans. Tu es fatigué de ne rien faire et tu as le goût de réaliser des projets? Ici, tu peux réaliser bien des choses; il y a des animateurs qualifiés qui prendront plaisir à te donner un coup de main. Nous sommes également très ouverts pour écouter tes préoccupations, tes difficultés, tes réussites, tes bonheurs, etc. Des activités sont organisées par et pour les jeunes et peuvent se dérouler à la Maison des jeunes ou à l'extérieure.

La Maison des jeunes organise trois journées portes ouvertes qui te permettront de répondre à toutes tes questions, de rencontrer l'équipe d'animation et de voir les jeunes qui la fréquentent!

Ces journées «portes ouvertes» sont également intéressantes pour les parents et les citoyens qui veulent en savoir davantage sur les services offerts.

### Point de service de Saint-Pierre:

Portes ouvertes le 4 mai de 18 h à 21 h  
515, route des Prêtres (Logisport); 828-2962

### Point de service de Saint-Jean:

Rendez-vous le 5 mai de 18 h à 21 h.  
20, chemin des Côtes; 829-3606

### Point de service de Saint-Laurent:

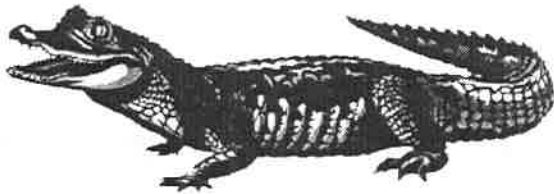
Le 6 mai de 18 h à 21 h  
Local des sports, au sous-sol; 828-2160

Pour plus d'information, vous pouvez appeler à l'un des points de service mentionnés ci-haut ou laissez un message au 829-3606

### Ne jetez pas! Ça pourrait nous être utile!

Le printemps est là avec son grand ménage! Si vous cherchez à vous débarrasser d'une télévision, d'un micro-ondes, d'un réfrigérateur, d'un tapis, lampes, etc., l'un des trois points de service de la Maison des jeunes pourrait en profiter. N'hésitez pas à communiquer avec nous au 829-3606. Merci à vous!

*Caroline Gosselin*  
coordonnatrice de la Maison des jeunes



**Du Jazz à GOGO**  
**Les crocodiles feront**  
**danser les « Boogaloo » !**  
**Samedi soir le 1<sup>er</sup> mai 1999 à 21 h**



*Les productions Jazzalile présente une nouvelle formation: Les Crocodiles et leur « Jazz à gogo »!* Ce groupe

de six musiciens, fondé par le saxophoniste André Larue (prix Oliver Jones en 1995), se consacre essentiellement à faire revivre ce genre musical apparu à la fin des années 60 et caractérisé par un son bien enraciné dans les traditions « Blues » et « Gospel » d'où l'indispensable présence de la *guitare* et de l'*orgue Hammond*.

Ce style marque le point de jonction entre le Jazz et la musique Pop, pavant ainsi la voie aux Funky, Fusion, Hip Hop et Acid Jazz des trois dernières décennies. Quelque part entre Horace Silver et les Doors, la musique des **Crocodiles** navigue sur les rythmes Funky, Soul, Rock ou Latin et laisse une large part à l'improvisation, mettant en valeur les talents de soliste de chacun. Le répertoire du groupe est constitué de pièces composées par des maîtres du Groove comme Lou Donaldson, Grant Green ou les organistes « Big » John Patton, « Brother » Jack McDuff et le « Doctor » Lonnie Smith.

Les Crocodiles: du Jazz de qualité dans une formule accessible qui plaît au grand public comme aux connaisseurs!

Endroit: Restaurant Le Moulin de St-Laurent  
 Date: Samedi le 1<sup>er</sup> mai, 21 h  
 Information/ réservation : **663-8409**  
 Pour souper-spectacle: 829-3888

**Planches à roulettes ou patins à roues alignées: interdits sur la chaussée**

Les planches à roulettes et les patins à roues alignées présentent des attraits évidents pour les jeunes et les adeptes de ces sports y trouvent leur motivation dans le défi que représente la maîtrise des tours d'adresse ou dans la sensation que procure le risque lui-même.

Devant l'ampleur du phénomène, la Régie de la sécurité dans les sports a recommandé au gouvernement du Québec d'**interdire la pratique de ces sports sur les voies publiques** afin de diminuer le nombre alarmant d'accidents.

Depuis le 29 juin 1987, un article au code de la sécurité routière interdit sur la chaussée les usagers de la planche à roulettes, du patin à roues, du skis ou de véhicule jouet.

D'autre part, la Régie de la sécurité dans les sports a recommandé aux municipalités de considérer l'aménagement de parcs publics pour la pratique de ces sports, là où le besoin se fera sentir.

Le Conseil municipal invite donc les jeunes à respecter le code de la sécurité routière et à profiter des installations en place au Centre Raoul-Dandurand.



*Le Beau Lieu*

Date limite pour la remise de vos prochains articles: **10 mai**  
 Conseillère responsable: Hélène Blais  
 Rédaction et infographie: Raynald Fiset  
 (sur Internet: rayf@videotron.ca)

Collaborateurs: Jacques Grisé, maire  
 Gaston Lebel, sec.-trésorier  
 Bibliothèque: Gilles Gallichan  
 Embellissement: Rudel Simard